

**Combien va coûter la suppression de la valeur locative au Canton du Jura ?**

Françoise Schaffter Houlmann (PS)

La population suisse votera, probablement en septembre, sur le changement du système d'imposition du logement. Selon les derniers chiffres disponibles, la suppression de la valeur locative coûtera environ 1,7 milliard de francs à la Confédération, aux cantons et aux communes.

La mise en œuvre du nouvel impôt sur les résidences secondaires n'est pas claire, et tout indique qu'elle ne compensera en aucun cas les pertes fiscales. Ces pertes entraîneront inévitablement une augmentation des impôts et des taxes pour la population.

Il est donc important d'évaluer l'impact financier de ce changement de système pour le canton du Jura.

**A cet effet, nous demandons au Gouvernement de répondre aux questions suivantes :**

- 1. Quelle est l'estimation des pertes fiscales potentielles qu'engendrerait une telle mesure pour les finances cantonales ?**
- 2. De combien devrait être augmenté le taux d'imposition pour les personnes physiques ou morales pour compenser ces pertes fiscales ?**

Nous remercions le Gouvernement pour sa réponse.

Françoise Schaffter Houlmann (PS)

**Co-signataires**

- Jude Schindelholz (PS)
- Jelica Aubry-Janketic (PS)
- Patrick Cerf (PS)
- Joël Burkhalter (PS)
- Gaëlle Frossard (PS)
- Loïc Dobler (PS)
- Nicolas Maître (PS)
- Katia Lehmann (PS)
- Pierre-André Comte (PS)
- Florence Chaignat (PS)
- Fabrice Macquat (PS)
- Hildegarde Lièvre Corbat (PS)

Intervention déposée officiellement le 09 avril 2025